

avec *Vous*



Remise en route du chauffage

Tout savoir sur les bonnes pratiques d'utilisation pour votre confort et votre sécurité.

ICF HABITAT



Mi-octobre, en fonction des conditions climatiques locales, le c résidences par le prestataire avec lequel ICF Habitat a signé

Pourquoi la température n'est-elle pas optimale tout de suite dans tous les logements ?

Le délai nécessaire pour ressentir la chaleur

Au moment de la remise en service du chauffage, il faut au moins 48 heures de chauffe continue pour ressentir les effets de la chaleur dans les logements. Ainsi, si la température extérieure chute pendant la nuit puis remonte dans la journée, le chauffage s'arrête automatiquement et le système ne se met pas en route suffisamment longtemps pour permettre à la chaleur d'imprégner la dalle (en cas de chauffage par le sol) ou les murs.

La purge des radiateurs



Lorsqu'on rouvre le circuit d'eau après l'avoir fermé pendant plusieurs mois, un peu d'air a pris la place de l'eau dans les tuyaux des radiateurs, ce qui les empêche de chauffer correctement. Il faut donc purger le système pour retirer l'air et remettre de l'eau, afin que les tuyaux soient bien remplis et permettent une chauffe maximale. C'est pourquoi les techniciens doivent se rendre dans certains logements. Une opération qui peut prendre du temps.

19 °C

C'est la température moyenne sur 24h pour l'ensemble des pièces d'un logement que nous devons respecter. Elle est fixée par le Code de la Construction et de l'Habitation (CCH). La température est réglée à 17°C la nuit. 19 °C n'est donc pas une température fixe et identique dans chaque pièce, à chaque instant.



La disponibilité des prestataires

La remise en route du chauffage n'a pas lieu seulement dans les résidences d'ICF Habitat : partout en France, les immeubles rallument leurs installations. Comme les entreprises de chauffage sont très sollicitées à ce moment-là, elles peuvent avoir besoin de plus de temps que d'habitude pour intervenir.

À noter



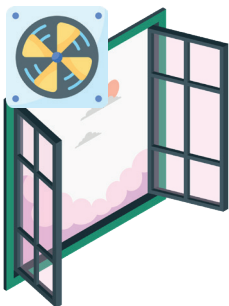
Un radiateur tiède ou froid ne veut pas forcément dire que vous n'avez pas de chauffage ! Les installations sont équipées de régulateurs, ce qui leur permet de s'adapter en fonction de la température extérieure et/ou de la température dans votre logement.

*Le chauffage est progressivement remis en service au sein des
un contrat d'entretien.*

Que faire en cas de problème de température dans son logement ?

- Regardez si les robinets de radiateurs sont bien ouverts.
- Contrôlez la température de votre logement en effectuant un relevé à l'aide d'un thermomètre en le plaçant au centre de la pièce à environ 1,20 m de hauteur.
- Contactez votre gardien / gestionnaire d'immeubles afin qu'il puisse confirmer vos relevés de température et déclencher l'intervention de notre prestataire si une anomalie était effectivement constatée.

Aérez régulièrement même en hiver



Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour, même en hiver, et ne bouches jamais les grilles d'évacuation d'air situées près des fenêtres. Cela permettra de :

- Apporter de l'air frais et renouveler l'air intérieur de votre logement ;
- Évacuer l'humidité et ainsi éviter le développement des moisissures ;
- Favoriser la bonne circulation du chauffage ;
- Chasser les odeurs et les polluants (tabac, produits d'entretien...)

C'est bon pour votre santé et pour votre logement.

Attention au monoxyde de carbone qui peut provenir d'un chauffage d'appoint (au gaz, bois, l'essence, fuel ou éthanol) **défaillant.**

Ce gaz invisible, inodore et incolore est très dangereux et peut provoquer maux de têtes, nausées, malaises, coma, voire le décès, en moins d'une heure.



Les bons gestes



Dépoussiérez régulièrement vos radiateurs ;



Ne couvrez pas vos radiateurs et ne placez pas de meuble ou rideau devant, cela pourrait empêcher la bonne diffusion de la chaleur ;



Coupez ou baissez votre radiateur lorsque vous aérez ;



Fermez les portes de vos chambres ou autres pièces que vous n'utilisez pas afin de garder une température constante dans l'ensemble de votre logement.



En cas d'absence prolongée, mettez votre radiateur en position hors gel.



pour toujours mieux
vous accompagner

Retrouvez d'autres guides pratiques
pour répondre à toutes vos questions
sur notre site internet

www.icfhabitat.fr

Crédit photos freepik

ICF HABITAT

